

Circulaire de rentrée - Année scolaire 2022 / 2023

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire commence. J'espère que vous et les enfants ont pu profiter de vacances ressourçantes afin de reprendre le chemin du travail ou de l'école avec le plein d'énergie nécessaire.

Avec toute l'équipe éducative, je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Ensemble, nous ferons le maximum pour que vos enfants grandissent dans un climat chaleureux, un cadre éducatif épanouissant et une ambiance de travail.

190 élèves sont inscrits en cette rentrée et répartis dans les 7 classes que comporte l'école :

TPS / PS	Françoise PICHOT (ASEM : en cours de recrutement)	classe.francoiselm.sulniac@gmail.com
MS / GS	Florence LE METAYER (ASEM : Sophie STEVANT)	classe.florenclm.sulniac@gmail.com
GS / CP	Isabelle SALMON (ASEM : Béatrice CROCHET)	classe.isabelles.sulniac@gmail.com
CP / CE1	Françoise LE LAIS	classe.francoisell.sulniac@gmail.com
CE1 / CE2	Ghislaine LE DROGUENE	classe.ghislaineld.sulniac@gmail.com
CE2 / CM1	Vincent JEHANNO	classe.vincentj.sulniac@gmail.com
CM2	Jean-Jacques TUAL (lundi et mardi) & Matthieu BERNARD (jeudi et vendredi)	classe.mbjjt.sulniac@gmail.com
RASED	Christelle DAVIAUD	
AESH	Marie-Pierre LEMOINE – Jennifer NORBERT	

- Les priorités pour l'année scolaire 2022/2023

Cette rentrée 2022 est marquée par une priorité absolue : assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux (la lecture, l'écriture, les mathématiques) qui conditionne la réussite scolaire et permet la réduction des inégalités. Pour cela, des évaluations nationales auront lieu en début de CP, mi-CP et en début de CE1. En GS, le Plan Académique Langage (PAL) sera également mis en œuvre afin de dépister les éventuels troubles du langage. Enfin, des évaluations diagnostiques seront proposées en CE2, CM1 et CM2 dès le début d'année.

Aussi, le dispositif d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) reste d'actualité et aura lieu, pour toutes les classes, les mardis et jeudis durant la pause méridienne. Ces actions pédagogiques permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

- Nomination d'une adjointe de direction

Comme vous le savez, je dirige l'école Sainte Thérèse de Sulniac et l'école Saint Jean-Baptiste du Gorvello. A partir de cette rentrée, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique a souhaité que les chefs d'établissement exerçant une direction multisites, bénéficient d'un(e) adjoint(e) de direction.

A l'école Sainte Thérèse, c'est Florence LE METAYER qui occupera cette fonction et je la remercie chaleureusement de l'avoir acceptée. Florence aura donc des responsabilités bien définies que je vous présente brièvement :

- Transmettre des informations aux familles,
- Garantir le respect du contrat de scolarisation,
- Gérer les problèmes de discipline liés au règlement de l'établissement,
- Transmettre au chef d'établissement toutes les informations relatives à la vie scolaire,
- Accueillir les familles,
- Représenter le chef d'établissement (paroisse, réseau, APEL),
- S'assurer de la sécurité des élèves.

- Protocole sanitaire

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

Socle de mesures ;

Niveau 1 / niveau vert ;

Niveau 2 / niveau orange ;

Niveau 3 / niveau rouge.

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, **le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.**

Vous trouverez ci-joint l'infographie présentant les mesures de fonctionnement prévues par le socle et les différents niveaux de protocole.

Voici une synthèse de l'application de ces mesures à l'école :

	Niveau socle	Niveau 1, 2 et 3
Accueil des élèves	<p><u>Le matin (entre 8h35 et 8h45, entrée par le portail bleu) :</u> Pour les élèves de TPS, PS, MS et GS, accueil dans le hall du bâtiment du bas. A partir du CP, accueil dans les classes.</p> <p><u>L'après-midi (entre 13h20 et 13h30, entrée par le portail bleu) :</u> Pour les élèves de TPS, PS et MS, accueil dans le hall du bâtiment du bas. A partir de la GS, accueil sur la cour.</p>	Accueil échelonné et entrée par les 3 portails de l'école selon les classes.
Sortie des élèves	Sortie à 16h30 par le portail bleu pour les élèves du bâtiment du bas et ceux venant à l'école en 2 roues ; par le portail vert pour les élèves du bâtiment du haut ; par le portail côté médiathèque pour les élèves rentrant seuls ou empruntant les transports scolaires.	Sortie échelonnée par les 3 portails de l'école selon les classes.
Lavage des mains	A l'arrivée dans l'école, après les récréations et après être allé aux toilettes.	A l'arrivée dans l'école, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes.
Aération	Pendant chaque récréation au minimum.	Au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner, pendant le nettoyage des locaux et au moins 5 minutes toutes les heures.

Toutes ces mesures vous seront davantage présentées lors des réunions de classe. En cas de passage en niveau 1, 2 ou 3, vous recevrez par mail le détail du protocole et du cadre de fonctionnement.

- Communication

Le courrier électronique sera le mode privilégié de correspondance. Les adresses professionnelles de chaque enseignant sont indiquées dans le tableau présentant l'équipe éducative.

- Réunion de classe

Voici les dates des réunions de classe. Celles-ci sont programmées à 18h15 et auront lieu dans les classes :

- . MS (Florence LE METAYER) : mardi 27 septembre 2022
- . GS (Florence LE METAYER et Isabelle SALMON) : mardi 11 octobre 2022
- . CP (Isabelle SALMON) : mardi 27 septembre 2022
- . CP (Françoise LE LAIS) : vendredi 30 septembre 2022
- . CE1 (Françoise LE LAIS) : mardi 11 octobre 2022
- . CE1/CE2 (Ghislaine LE DROGUENE) : mardi 20 septembre 2022
- . CE2/CM1 (Vincent JEHANNO) : vendredi 23 septembre 2022
- . CM2 (Matthieu BERNARD et Jean-Jacques TUAL) : lundi 12 septembre 2022

Lors de ces réunions, les enseignants vous présenteront les divers projets prévus (thème d'année, Ecole & Cinéma, Prix des Incorruptibles, Pop English, Cross Cycle 3, Projet Musique, Visite du collège Ste Marie d'Elven, ...), expliciteront le fonctionnement de la classe et répondront à vos éventuelles questions.

- Absence ou retard

. En cas de retard ou si vous devez impérativement rentrer dans l'établissement en dehors des horaires d'ouverture, veuillez appeler l'école au 07.87.13.59.16 (le numéro est affiché sur le panneau accroché au portail bleu) afin qu'un membre de l'équipe éducative vienne vous ouvrir.

. En cas d'absence non prévue, veuillez prévenir l'école **avant 8h35, uniquement par SMS**. Pour un élève scolarisé dans le bâtiment du bas (TPS → CP/CE1), envoyer le SMS au 07.87.13.59.16. Pour un élève scolarisé dans le bâtiment du haut (CE1/CE2 → CM2), envoyer le SMS au 06.43.87.62.56. (Exemple de message : *Martin DUPONT, élève en CP, sera absent aujourd'hui*).

. Précision : le numéro de portable 07.87.13.59.16 n'est destiné qu'à l'ouverture du portail bleu et à l'envoi d'un message signalant une absence dans les classes du bâtiment du bas. Pour joindre l'école, veuillez composer le 02.97.69.02.06 (ou 06.43.87.62.56 en cas d'urgence).

- Nettoyage de l'école - Travaux

Je remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé au nettoyage de l'école ayant eu lieu le samedi 27 août. Un grand merci pour le temps accordé à l'école et à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et du personnel.

Durant les vacances ont eu lieu des travaux de rénovation du bâtiment du haut : changement de la toiture, traitement de la charpente et isolation des combles. Ceux-ci se sont terminés le lundi 29 août. Prochain grand projet sur ce bâtiment : l'isolation thermique extérieure.

- Documents de rentrée

Vous trouverez dans le cartable de votre enfant (aîné), les documents à compléter et à retourner à l'école dans les plus brefs délais :

. Le **contrat de scolarisation** est consultable en ligne sur le site de l'école (<http://ecolesainttheresesulniac.com>), en bas de la page d'accueil. Après l'avoir lu, merci de signer le document de couleur ivoire.

. Le **règlement des frais de scolarité** et le **mandat de prélèvement SEPA**. Seuls les documents roses accompagnés de votre RIB sont à retourner à l'école.

. La **fiche de renseignements** (par enfant).

. La **fiche sanitaire et d'autorisation de soins** (par enfant).

. La **fiche concernant un éventuel Projet d'Accueil Individualisé – PAI** (par enfant).

Vous trouverez également deux feuilles contenant les bulletins d'absence. Elles sont à conserver en cas de besoin. Le calendrier indiquant les divers événements prévus lors de cette année scolaire est consultable en ligne sur le site internet de l'école.

Chers parents, les enfants, bonne rentrée et bonne année !

Le Chef d'établissement, JJ TUAL